

E X T R A I T
du Registre des délibérations du Conseil d'Administration
du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de CUISERY

DEPARTEMENT	ARRONDISSEMENT	CANTON
Saône et Loire	Louhans	Cuiseaux

Séance du 29 juin 2026 – Convocation du 23 juin 2026

L'an deux mil vingt six, le vingt-neuf juin à dix-sept heures trente, le conseil d'administration du centre communal d'action sociale de CUISERY, réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de M Frédéric CHALOIN, Maire.

Présents : Mesdames Carole DELIOT, Fanny GONZALEZ, Bernadette PALANCHON, Martine PALLOT, Joelle PERRET, Adriana RINSANT.

Messieurs Michel CANNARD, Frédéric CHALOIN.

Absent excusés : Monsieur Jean-Paul MARICHY.

Nombre de Membres	
En exercice	9
Présents	8
Votants	8

Secrétaire de séance :
Michel CANNARD

N°2026-7 OBJET de la délibération : Adoption du règlement intérieur.

Monsieur le Président expose que conformément à l'article R123-19 du Code de l'Action Sociale et des Familles, le conseil d'administration établit son règlement intérieur dans les six mois de son installation.

M. le Président présente au Conseil d'administration les principales dispositions contenues dans le projet du règlement préalablement transmis à chaque membres. Ce règlement fixe notamment les modalités :

- de fontionnement du Conseil d'Administration
- d'organisation des réunions du Conseil d'Administration

Il propose aux membres du CA de fixer les dates des prochaines réunions.

Après en avoir délibéré et établi un tableau des futures réunions, le conseil d'administration décide d'adopter à l'unanimité ce règlement intérieur dans les conditions exposées par M. le Maire.

Fait et délibéré à Cuisery, le 29.06.2026
Le Président, Frédéric CHALOIN.

